

## **Travail non rémunéré**

Par travail non rémunéré, on entend les activités non rétribuées qui pourraient théoriquement être accomplies contre rémunération par une tierce personne: travail domestique et familial, activités honorifiques et associatives et aide aux connaissances et à la parenté. Le domaine le plus important, qui est aussi le plus gourmand en temps, est celui du travail domestique et familial.

## **Bénévolat organisé**

Charges exercées à titre honorifique ou activités non rémunérées en faveur d'une organisation, d'une association ou d'une institution publique.

## **Bénévolat informel**

Prestations non rémunérées fournies à titre volontaire à des ménages tiers (entraide de quartier, garde d'enfants de tiers, services rendus à des tiers, tels que travaux domestiques, transports ou jardinage, etc.).

## **Travail domestique et familial**

Tâches non rémunérées effectuées à l'intérieur du ménage (repas, lessive, nettoyage, courses, travaux manuels, soins aux animaux domestiques et aux plantes, travaux administratifs, enfants, soins aux malades, etc.).